



**Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
Secrétariat Régional Grand Centre**

**REGION GRAND CENTRE : JEUDI 24 NOVEMBRE  
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !**

- **POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**
- **POUR L'AMÉLIORATION DES PRISES EN CHARGE ÉDUCATIVES !**
- **POUR DE NOUVELLES NORMES ET POUR DES MOYENS POUR LES SERVICES !**

Le service public de la PJJ a été profondément impacté depuis plus de 15 ans par un double mouvement:

- **l'instrumentalisation sécuritaire autour de l'enjeu de la délinquance des jeunes**
- **la Révision Générale des Politiques Publics**

Cette conjonction infernale a eu des conséquences profondes et a déstabilisé l'institution: fermetures de postes, notamment à l'insertion (fermeture de 60% des UEAJ) et dans les fonctions administrative et technique, passage de 15 à 9 inter-régions, changement de périmètre (nous détenons le triste record national), destruction de l'échelon départemental, inter-départementalisation des services, fermetures d'unités y compris en MO (Saint-Dizier ...),... Cette situation a entraîné une véritable paupérisation de l'intervention de la PJJ et une perte drastique de sens.

Les conditions de travail des professionnels et la prise en charge des jeunes en ont été affectées gravement: la charge de travail inhérente à chaque catégorie de professionnels s'est alourdie, l'échelon de décision s'est éloigné des services créant de plus en plus un climat d'incompréhension entre les directions et les agents, les conditions d'exercice des missions se sont gravement dégradées et la politique du chiffre s'est imposée au détriment des usagers (jeunes et famille).

**Nous vivons tous cette réalité quelque-soit notre mission, notre corps ou le service où nous l'exerçons. Personne n'a échappé au rouleau compresseur dans notre région comme au niveau national ! Nous ne voulons plus entendre de DIR, comme notre ex-DIR en juillet 2016, nous dire qu'elle va mettre «les services en tension» !**

**TOUS CONCERNES - TOUS ENSEMBLE AGISSONS!**

Le 24 novembre 2016 se tiendra le Comité Technique Central (CTC) qui devait INITIALEMENT examiner les conditions de travail en milieu ouvert. La DPJJ par une pirouette honteuse a retiré CE point de l'Ordre du Jour, point déjà repoussé mois après mois. Notre administration excelle dans l'exercice littéraire de la note ou de la circulaire mais est moins brillante quand il faut parler vrai ! C'est pourtant au pied du mur qu'on juge le maçon !

Pour le SNPES-PJJ/FSU, le débat doit avoir lieu et sans délai quant à l'amélioration des conditions de travail dans tous les services ! Pour le SNPES-PJJ/FSU, ce sera l'occasion de porter l'ensemble des revendications des personnels quant à l'amélioration des conditions de travail dans tous les services !

Ce combat est celui de tous car l'amélioration des conditions de travail concerne tout le monde : usagers comme agents de tous les services. Nous portons un message commun sur l'ambition éducative pour tous les jeunes pris en charge, en insertion, en hébergement comme en MO. **Il faut redonner du sens à notre action à tous: une institution éducative en milieu judiciaire pour amener les jeunes vers l'autonomie, l'âge adulte et la citoyenneté.** Si les politiques de l'État et de la DPJJ (RGPP, politiques sécuritaires, PSN) ont contribué à mettre à mal notre institution en la

morcelant, il est de notre responsabilité comme professionnels d'y résister et de contribuer à porter des revendications progressistes.

Nous revendiquons donc par exemple (l'ensemble des points est mentionné dans le tract national que nous vous avons adressé ce matin et dans la lettre ouverte à Mme SULTAN) :

**Pour le milieu ouvert :**

- Pour les éducateurs-trices en milieu ouvert, **20 jeunes en file active** immédiatement .
- Pour les psychologues, **baisse de la norme annuelle en MJIE à 34 par an** et comptabilisation par jeune et non par fratrie ;
- **Pour les Assistant-es de Service Social, 12 enfants ou adolescent-es suivi-es, en file active**, dans le cadre d'une MJIE. Le reste du temps de travail doit être consacré à l'intervention en soutien dans les autres mesures et au partenariat.

**Pour les UEAJ :**

- Reprise du recrutement des professeur-es techniques.

**Pour l'hébergement :**

- l'abrogation du cahier des charges actuel des hébergements et l'ouverture de réelles discussions afin d'obtenir le doublement de tous les services dans les lieux de placement, la limitation du nombre d'accueils immédiats, la réduction du collectif de jeunes accueilli-es, ...

**De plus, nous réclamons :**

- **la reconnaissance statutaire à la hauteur des nouvelles tâches des Adjoint-es Administratif-ives** qui leurs sont imposées et du niveau de responsabilité qui en découle.
- la création d'un poste de secrétaire administratif-ive par service,
- **le positionnement des adjoint-es techniques au plus près des unités et la création d'un véritable débouché de catégorie B pour la filière technique.**
- la mise en place d'une grille indiciaire fonctionnelle pour les **Rues**, première étape d'une intégration dans le corps des directeur-trices, comme le demande le collectif RUE né dans notre région.

**Nous invitons l'ensemble des professionnels, titulaires et contractuels de tous les services à envoyer un message clair au Ministère :**

- **quantitatif** : par le nombre le plus important d'agents en grève, nous enverrons un message clair à notre administration qui aime et ne réfléchit que par rapport aux chiffres !

- **qualitatif**: nous vous invitons à venir débattre en **Assemblée générale le 24 novembre**, à faire un état des lieux des besoins et à contribuer à la rédaction de cahiers de doléances que nous porterons à la connaissance des DT jusqu'au Ministère. Sans oublier à l'extérieur car l'état de la Justice des Mineurs civile comme pénale concerne tous les citoyens à commencer par nos partenaires directs : magistrats, ASE, SAH, Éducation Nationale,...

- **où ?**

\* **Territoire 89 - 58**: AG à 9h30 à la FSU 2 Avenue Courbet 89000 AUXERRE

\* **Territoire 21/71**: AG à 10h au local syndical STEMOI 25 rue de Mulhouse 21000 DIJON;

\* **Territoire 28 - 45**: AG à 10h00 à la DT 37 rue des Murlins 45000 ORLEANS

\* **Territoire Touraine/Berry**: AG à 9h30 à l'UEMO 15 Rue Roland Garros 18000 BOURGES

\* **Territoire Aube/Haute Marne**: RV à 10h au STEMOI 2 rue du Cmdt Hugueny 52000 CHAUMONT

\* **Territoire Marne/Ardennes**: AG à 9h à l'UEMO 34 Rue Jeanne d'Arc 51100 REIMS

Courriel: [srcentre.bourgogne.snpepjfsu@gmail.com](mailto:srcentre.bourgogne.snpepjfsu@gmail.com)  
site: <http://srcentrebougognes.wix.com/snpepjfsugdcentre>

Téléphone: 06.74.78.52.92 (répondeur)

